

des Princes, &c. Avril 1720. 24^r

mort du Roi Charles XII. de même que des Traitez nouvellement conclus entre la Reine à present Regnante, le Roi de la Grande Bretagne, & S. M. Prussienne; aussi bien que des moyens qui ont été employez pour détacher les Rois de Pologne & de Dannemarc de l'Alliance du Czar. C'est ce qui fait le sujet des plaintes de ce dernier Monarque, & la matière du Memoire suivant.

*Memoire présenté à S. M. Britannique le 25.
Decembre 1719. de la part de S. M.
Czarienne, par M. Wesselouski
son Resident à Londres.*

S I R E,

SA Majesté Czarienne mon très-Auguste Maître, étant toujours portée d'un desir sincere à cultiver constamment une bonne intelligence avec V. M. se trouve obligée de lui donner part des avis qu'elle a reçus, que V. M. est entrée l'Esté dernier avec la Suede dans des Traitez entierement opposez aux engagements que V. M. a pris avec S. M. Cz. par le Traité d'alliance mutuelle de 1715.

Par ce Traité, Sire, V. M. comme Electeur de Brunswick Lunebourg s'est engagée non seulement à ne point faire de Paix avec la Suede, sans la participation, & encore moins à l'exclusion de S. M. Cz. mais à employer tous les moyens possibles pour tâcher de lui procurer par une Paix generale, la cession de l'*Ingrie*, de la *Carelie*, de l'*Esthonie*, avec la Ville de *Revel*, & toutes ses dépendances, & à ne point s'opposer ni directement ni indirectement, aux

*Ecrits sep.
rans d'é-
claircisse-
ment pour les
affaires du
Nord depuis
1715.*